



Formations des membres du CHSCT / CHS

Sensibiliser et informer les membres du CHSCT aux risques professionnels et les former à la gestion du comité.

Participants / Pré requis

Les membres du CHSCT et / ou les futurs membres du CHSCT

Objectifs

Apporter les connaissances indispensables aux membres du CHS pour qu'ils puissent exercer leurs missions de manière optimale.

- Développer l'aptitude des stagiaires à déceler et à mesurer les risques professionnels.
- Apprendre une méthode d'analyse des situations de travail de la structure.
- Accroître les capacités de communication avec le personnel et la hiérarchie, afin de faire remonter les situations à risque mais aussi des idées et des propositions de solutions.
- Savoir travailler avec le collectif de travail impliqué dans la sécurité.

Contenu théorique et pratique - Programme de la formation

1ère journée

Matin



Nombre de participants

8 maximum / groupe

Durée

3 jours / groupe

Lieu

Votre établissement

Contactez-nous au +33 (0)3 87 62 76 73
pour plus d'informations

- Présentation des participants et du programme
- L'action de prévention dans la collectivité – l'entreprise – l'association :
 - que se passe-t-il lors d'un accident,
 - présentation d'une situation d'accident,
 - que peut-on faire pour éviter cela ?
- Éléments succins de réglementation générale :
 - Objectif des différents codes.
 - Les grandes obligations.
 - Les différentes responsabilités pénales.
- Définitions générales :
 - Le processus de l'accident.
 - Accident du travail.
 - Accident de trajet.
 - Maladie professionnelle.
 - Accident matériel.

Après-midi

- Coût des accidents du travail :
 - Les principaux indicateurs, (comment se situe-t-on dans notre établissement)
 - Coût direct.
 - Coût indirect.
 - Tarification.
 - Taux de cotisation.
- Les acteurs de la prévention
 - Externes :
 - Inspecteur du travail.
 - Contrôleur de la CRAM / CARSAT
 - I.N.R.S.
 - Organismes de contrôle.
 - Organismes de formation.
 - Internes :
 - La direction
 - La hiérarchie.
 - Le fonctionnel sécurité.
 - L'infirmière.
 - Le comité d'entreprise.
 - Les délégués du personnel.
 - Les SST.
 - L'équipe de première intervention.

2e journée

Matin

- Création d'un CHSCT :
 - Mise en place du CHSCT, champs d'application, effectifs
 - Composition du CHSCT
 - Désignation des membres du CHSCT
 - Statut des membres du CHSCT
- Missions du CHSCT
 - Mission d'étude
 - Contrôle et surveillance
 - Inspections
 - Enquêtes
 - Expertises
 - Droit d'alerte et de retrait, danger grave et imminent.
- Fonctionnement et rôle du CHSCT
 - Organisation
 - Moyens
 - Consultation du CHSCT
 - Information par le CHSCT
 - Les avis que le CHSCT doit formuler.
- Statut des représentants du personnel au CHSCT

Après-midi

- Inspections et visites du CHSCT
 - Préparation d'une visite
 - Visite d'établissement en situation (si possible)
 - Compte rendu de visite.
- Réunions du CHSCT
 - Préparation de l'ordre du jour, présentation d'un canevas
 - Jeu de rôle sur le déroulement d'une réunion, rôle du président tenu par l'animateur.
 - Procès-verbal de réunion type
- Bilan de l'Hygiène, de la Sécurité et des Conditions de travail

3e journée

- Notions de prévention des accidents au travail
 - Outils et équipements de travail ;
 - Engins et appareils de levage ;
 - Substances et préparations dangereuses ;
 - Risques biologiques ;
 - Risques liés aux installations électriques ;
 - Risques liés à l'environnement de

- l'unité de travail : (Bruit, Eclairage, Température et concentration de poussière, vapeur, gaz)
- Manutention manuelles de l'unité ;
 - Manutentions mécaniques et déplacements ;
 - Travail en hauteur ;
 - Incendie et explosions ;
 - Risques liés aux locaux de travail, chutes de plain-pied ;
 - Risques liés aux procédés de fabrication ;
 - Risques liés à la circulation routière ;
 - Risques liés à l'organisation du travail ;
 - Risques liés aux cadences et aux normes de productivité,
 - Travail isolé ;
 - Risques liés à divers rayonnements ;
 - Autres risques. (Psychosociaux, etc.)
- Démarche d'étude des incidents et accidents pour participer à l'actualisation du document unique sur le diagnostic des risques de l'établissement
 - Connaissance des unités de travail de l'établissement.
 - Comment participer à l'identification des risques de chaque unité.
 - Comment le CHSCT doit s'intégrer dans la démarche.
 - Participation à l'analyse des risques.
 - Proposition d'actions correctives, application de la méthode des 5 E.
 - Proposition de priorisation des actions correctives.
 - Suivi des actions.

*DRTEFP AGORA Formations sarl : DRTEFP
41 57 01805 57 - Siret 424 780 914 00067*

AGORA Formations

Saussaie en Mi Terre | 57130 Jouy Aux Arches
Tél. / Fax : 03 87 62 76 73 | Mobile : 06 03 35 44 42